

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2021_021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 mai 2021

Nombre

de Conseillers en exercice 14

de Présents 13

de Votants 13

L'an deux mille vingt-et-un et le onze mai à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

**Demande de subvention
FRAT pour l'acquisition de
garages**

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian

Absents : Jean-Marie MARTIN

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;

Monsieur Jean-Louis ROUSSELET, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.

NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 04/05/2021

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les garages situés au centre du village, parcelles B 295 et B 297 sont en vente pour un montant de 27 000 € et que le conseil municipal, lors de sa séance du 3 novembre 2020 a décidé d'en faire l'acquisition.

Monsieur le Maire ajoute qu'il est possible de solliciter la Région pour une subvention de 12 000 € au titre du FRAT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de solliciter la Région pour une subvention de 12 000 € au titre du FRAT
- Approuve l'acte d'engagement annexé à la demande de subvention au titre du FRAT
- Charge Monsieur le Maire de signer toutes les pièces relatives à cette décision.

POUR : 13

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire d'exécuter les dispositions prises.

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus

Le Maire,

Antoine ARENA

RF Préfecture de Digne les Bains
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/05/2021 004-210400479-20210511-DE_2021_021-DE

